

TRAVAUX D'AMPLEUR OU TRAVAUX PAR GESTE, QUELLE DIFFERENCE ?

Pour améliorer le confort de son logement et réduire sa facture d'énergie, plusieurs types de travaux peuvent être envisagés. On distingue aujourd'hui deux approches principales : les **travaux par geste** et les **rénovations d'ampleur**.

Les **travaux par geste** consistent à réaliser une amélioration ciblée : isoler les combles, remplacer un système de chauffage ou installer une ventilation plus performante. Ces interventions sont souvent plus simples à mettre en œuvre et peuvent déjà permettre de réaliser des économies d'énergie.

À l'inverse, les **travaux d'ampleur** correspondent à une rénovation globale du logement. Ils combinent plusieurs actions (isolation, chauffage, ventilation...) afin d'améliorer significativement la performance énergétique du bâtiment.

Pour accompagner ces projets, l'équipe de conseillers de l'agence Heol peuvent vous éclairer sur les différentes aides financières qui existent, décrypter un devis, vous apporter un conseil neutre et gratuit...

L'agence locale de l'énergie et du climat (Heol) vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie. Plus d'infos au 02 98 15 18 08, sur www.heol-energies.org et les [réseaux sociaux](#).